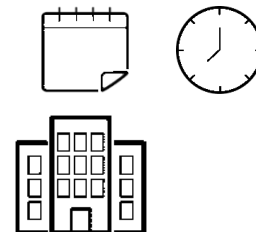


NOUS NOUS SOMMES RÉUNIS

Date : **16 janvier 2026**

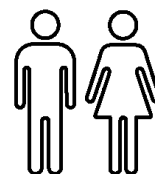
Heure : **14h30 – 15h30**



Lieu : **Udaf 73 à Chambéry - Salle Maurienne**

1 – LES PERSONNES PRÉSENTES

Il y avait des personnes accompagnées par l'Udaf 73 que l'on appelle **usagers** :

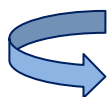
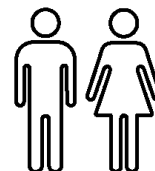


Monsieur Henri PONCET

Monsieur JACQUEMIN Benoit

Monsieur Patrick BERTUIT est absent et excusé

Il y avait des personnes qui travaillent à l'Udaf 73 que l'on appelle **professionnels** :



Madame Nathalie POIRIER Responsable du pôle
communication et relation aux usagers

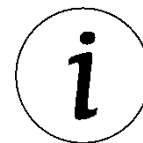
Madame Rose JACQUIER Cheffe de service du pôle
protection juridique des personnes

Madame Emeline ANOUGBA, Chargée l'études statistiques

Monsieur Eric THERY, Directeur Général de l'Udaf 73

2- NOUS AVONS PRESENTE LES NOUVELLES PERSONNES QUI FERONT PARTIE DU GROUPE DES USAGERS DE L'UDAF 73.

Madame Léa DUMAY, mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Monsieur Guillaume POIROT mandataire judiciaire à la protection des majeurs



3 – NOUS AVONS EXPLIQUE LA NOUVELLE METHODE POUR CONTROLLER LE TRAVAIL DE GESTION DE L'ARGENT ET DES COMPTES DES PERSONNES PROTEGEES

Les mandataires gèrent l'argent des personnes accompagnées.
Les mandataires envoient leur travail au juge.
Le juge contrôle le travail des mandataires.



Ce qui change maintenant :

Quand **la personne accompagnée a de l'argent**, le juge peut demander à un expert de contrôler les comptes.



Quand **la personne accompagnée a de l'argent et qu'elle a de la famille pour l'aider**, le juge peut demander à un membre de la famille de contrôler les comptes.



Quand **la personne accompagnée n'a pas d'argent**, le mandataire envoie tous les documents au juge.



Le juge décide s'il contrôle ou non.

Le juge peut décider une dispense d'approbation.

Une dispense d'approbation, cela veut dire qu'il n'y a pas de contrôle des comptes.



4 - NOUS AVONS PARLE DE LA REPRISE DES REUNIONS POUR AMELIORER LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS.

Les professionnels de l'Udaf 73 se réunissent pour travailler sur **l'amélioration du fonctionnement des services.**

Les améliorations à faire sont décrites dans un tableau : **c'est un plan d'action.**



Pour l'année 2026, la bientraitance sera dans le plan d'action.

La bientraitance, c'est bien traiter les personnes.

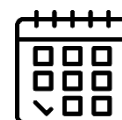
Cela veut dire : respecter les personnes, les écouter, et les aider.

Cela veut aussi dire : faire attention à leurs besoins, et à ce qui est important pour elles.



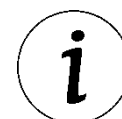
5 - NOUS AVONS PARLE DE LA SEMAINE DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

La semaine nationale de la protection juridique des majeurs est organisée du 2 au 8 mars 2026.

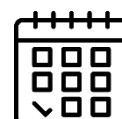


La semaine nationale de la protection juridique des personnes est organisée pour expliquer à tous le monde la protection juridique des personnes

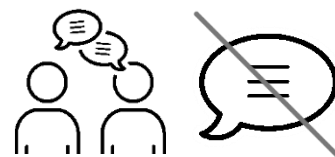
Il y a des témoignages des majeurs protégés et des professionnels



Les professionnels et les usagers de l'Udaf 73 vont participer au « goûter du GPU » le vendredi 6 mars après-midi



Les professionnels et les usagers de l'Udaf 73 présenteront aux **invités les idées reçues** sur la protection des majeurs
Une idée reçue c'est une idée fausse **que beaucoup de personnes pensent vraie.**

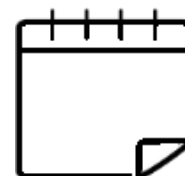


6 - NOUS AVONS DECIDE DES PROCHAINES DATES DE REUNION DU GPU

Le GPU décide que la prochaine réunion aura lieu :

Le vendredi 12 juin 2026 à 14h30

Le vendredi 9 octobre 2026 à 14h30



Les participants au GPU sont d'accord pour dire qu'il faut plus de participants au GPU

7 - NOUS AVONS PARLE DE L'ENQUETE DE SATISFACTION 2025 DU POLE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET BUDGETAIRE DE L'UDAF 73.

Une **enquête de satisfaction**, c'est un questionnaire.

Les usagers répondent aux questions pour dire s'ils sont contents ou pas contents.



En 2025, il y a eu une enquête de satisfaction pour le pôle accompagnement social et budgétaire.

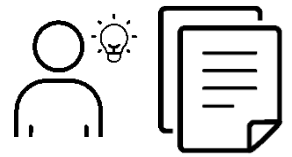
Il n'y a eu assez de personne qui ont répondu aux questions.
L'Udaf 73 ne peut pas savoir si les bénéficiaires du pôle accompagnement social et budgétaire sont contents ou pas contents



L'Udaf 73 fera une nouvelle enquête en 2026

8 - NOUS PARLERONS DES PROJETS DE SERVICE DE L'UDAF 73.

Un projet de service explique ce que fait le service, ce que fera le service pour les années à venir et comment les professionnels travaillent.

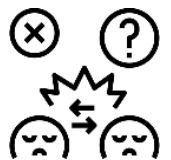


Les professionnels du service protection juridique des personnes se réunissent en groupe de travail pour travailler sur ce projet de service



6 – NOUS AVONS DISCUTÉ DES PLAINTES ET DES RÉCLAMATIONS

Les plaintes et réclamations c'est quand les personnes ne sont pas contentes du service de l'Udaf 73



En Octobre 2025, une famille d'un majeur protégé n'était pas contente et a été irrespectueuse envers le mandataire.



Ce n'est pas normal.

Madame Rose JACQUIER cheffe du pôle protection juridique des personnes **a écrit un courrier à cette famille.**



Madame Rose JACQUIER **a envoyé une copie du courrier au juge.**



En septembre 2025, un usager du pôle accompagnement social et budgétaire a essayé d'influencer une professionnelle et lui a fait peur.



Ce n'est pas normal.

Madame Amélie BURNAZ cheffe du pôle accompagnement social et budgétaire **écrit un courrier à l'usager.**



Madame Amélie BURNAZ écrit un courrier au juge



Le juge a décidé que l'Udaf 73 n'accompagnerai plu cette personne



6. FIN DE LA RÉUNION

Tous les sujets ont été discutés.
La réunion est terminée.



Merci beaucoup pour votre participation à ce groupe.